



Emilie CHALAS
Députée de l'Isère

COMMUNIQUE DE PRESSE
**Suite à l'accident tragique et aux événements violents
que rencontre le quartier mistral de Grenoble**

Je ne m'habituerai jamais aux drames récurrents qui frappent les quartiers populaires, à Grenoble comme ailleurs. Nos quartiers et notre jeunesse méritent tellement mieux. Il n'est pas acceptable que des jeunes perdent la vie en des circonstances aussi tragiques que celles de ce week-end. Je souhaite adresser toutes mes condoléances aux familles des victimes.

Il n'est pas l'heure de commenter les circonstances du drame que l'enquête devra éclairer. L'heure est au recueillement et à l'apaisement. Je tiens ainsi à condamner avec la plus grande fermeté les violences qui secouent le quartier depuis samedi. J'ai pu constater aujourd'hui les dégâts subits par les locaux de la Croix-Rouge et tiens à redire tout mon soutien à ses équipes. Ces dégradations sont injustifiables et ne résoudront rien, pas plus que de vouloir incriminer les forces de l'ordre qui accomplissent un travail essentiel et difficile.

La triste réalité derrière ces événements est que les habitants des quartiers populaires sont les premières victimes de ces drames humains récurrents mais aussi de la délinquance, exacerbée à Grenoble par les réseaux de trafics de drogue chroniquement implantés sur notre agglomération.

Il est temps d'une part que tous les moyens soient mis en œuvre pour lutter contre ce fléau. Pour répondre au niveau d'insécurité propre à Grenoble, l'Etat a renforcé les effectifs de police et mis en place une cellule antidrogue ; il a également intégré l'agglomération au dispositif Quartier de reconquête républicaine tel que nous l'appelions de nos vœux avec mes collègues parlementaires depuis le début du mandat. Il faut à présent que l'ensemble des acteurs locaux se mobilisent pleinement, y compris par une véritable mise en route des CLSPD. J'appelle ainsi Monsieur le préfet et les élus locaux à convoquer au plus vite des assises de la sécurité.

Il est temps d'autre part d'intensifier la lutte contre ce tragique état de fait selon lequel les jeunes et les habitants des quartiers populaires ont moins de perspective d'avenir qu'ailleurs. Avec le gouvernement, nous avons fait le choix de nous atteler à répondre aux causes de cette forme d'assignation à résidence tout particulièrement en investissant dans la petite enfance, l'éducation et l'accompagnement vers l'emploi. J'appelle les acteurs locaux à s'engager eux aussi, au-delà de l'ANRU, dans une politique volontariste pour accompagner les habitants des quartiers et arrêter l'engrenage terrible de la concentration des difficultés et de l'abandon des quartiers à eux-mêmes.

Il faut enfin soutenir les initiatives locales, trop souvent ignorées voire méprisées, car les quartiers populaires, ce sont avant tout de très nombreuses initiatives culturelles, sociales, citoyennes, que ce soit des activités sportives, des cours de musique, des fêtes de quartier ou des sorties pédagogiques, comme le voyage prévu le mois prochain qui permettra à des jeunes du quartier Mistral de venir visiter l'Assemblée nationale.

Contact presse :

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS
bertrand.biju-duval@clb-an.fr / emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / 06 37 53 75 17